

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL

DU 7 MARS 2018

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU 7 MARS 2018

SOMMAIRE

AUTRES SERVICES DE L'ETAT

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE**

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
	21/02/2018	Portant délégation de signature à Madame Guylène MOUQUET-BURTIN Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val de Marne. (annexe)	4
	21/02/2018	Portant délégation de signature à Madame Patricia GALEAZZI Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne, responsable du service interdépartemental des bourses. (annexe)	10
	21/02/2018	Portant délégation de signature à Madame Patricia GALEAZZI Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne, responsable du service académique des retraites pour le personnel enseignant du premier degré. (annexe)	14



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Arrêté du 21 février 2018
portant délégation de signature
à madame Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale
dans le département du Val-de-Marne**

- VU** le code de l'éducation et, notamment, ses articles R -222-19 et suivants, R 222-24 et suivants, D 222-27 ;
- VU** le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil ;
- VU** les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n°2018-02-19-003 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière administrative et n°2018-02-19-004 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil ;
- VU** le décret du 31 décembre 2015 nommant madame Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale du Val de Marne ;
- VU** l'arrêté ministériel du 6 mai 2013 portant détachement de monsieur Vincent AUBER, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régionale dans l'emploi de directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté ministériel du 11 avril 2014 portant détachement de monsieur Marc DAYDIE, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régionale dans l'emploi de directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté ministériel du 19 mars 2014 portant nomination, détachement et classement de madame Claudine MACRESY dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 20 juillet 2016 portant nomination de madame Isabelle DEL BIANCO RIZZARDO, inspectrice de l'éducation nationale, en tant qu'adjointe à la directrice académique des services de l'éducation nationale du département de Val-de-Marne à compter du 1^{er} novembre 2016 ;

ARRETE

ARTICLE 1

Madame Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne dispose de l'ensemble des délégations de signature de droit telles qu'elles découlent des articles du code de l'éducation modifiés par le décret n°2012-16 du 05 janvier 2012 relatif à l'organisation académique à l'exception des délégations de signature pour les actes suivants :

- actes relatifs au contrôle administratif des lycées, E.R.E.A. et E.R.P.D. : action éducatrice et fonctionnement
- actes relatifs au contrôle financier des E.P.L.E.
- actes relatifs au suivi des E.P.L.E. : - indemnités de caisse
 - arrêtés des groupements comptables
- actes relatifs aux projets des lycées, lycées professionnels et E.R.E.A.
- autorisations de voyages et d'accompagnement des élèves du second degré dans le cadre des appariements à l'étranger

ARTICLE 2

En application des dispositions de l'article D 222-27 du code de l'éducation, délégation de signature est donnée à madame Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne, en ce qui concerne la désignation des jurys, le déroulement des épreuves et l'établissement du diplôme national du brevet ainsi que du certificat de formation générale.

ARTICLE 3

En matière de gestion de crédits, délégation de signature est donnée à madame Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne pour :

- la gestion des crédits de fonctionnement et d'intervention de l'unité opérationnelle enseignement scolaire public 1er degré
- la gestion des crédits de fonctionnement et d'intervention, en matière de fonctionnement et d'examens, dans le cadre de l'unité opérationnelle soutien de la politique de l'éducation nationale
- la gestion des crédits de personnel, en matière de dépenses d'accidents de service et de formation pour le premier degré et des crédits de fonctionnement pour les examens
- la gestion des crédits de personnel, en matière de dépenses d'accidents de service et de formation des personnels auxiliaires de vie scolaire et gestion des crédits de fonctionnement et d'intervention en matière de dépenses de formation des personnels auxiliaires de vie scolaire et de dépenses Handiscol dans le cadre de l'unité opérationnelle vie de l'élève.

ARTICLE 4

En matière de gestion du personnel, délégation de signature est donnée à madame Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne pour :

- la désignation des jurys, le déroulement des épreuves du premier concours interne de professeur des écoles
- les actes pris en application du décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié et des arrêtés pris pour son application :

- Gestion des professeurs des écoles stagiaires :

Toutes décisions énumérées par l'arrêté du 23 septembre 1992 à l'exception de celles relatives à l'organisation des concours dans les conditions prévues par l'arrêté du 28 décembre 2009, à la nomination, à l'affectation dans un département de l'académie, à la délivrance du diplôme professionnel de professeur des écoles, à l'autorisation de prolongation de stage et de renouvellement de stage, au licenciement.

- Gestion des professeurs des écoles et des instituteurs de l'enseignement public

- les actes pris en application des dispositions des arrêtés du 12 avril 1988 et du 28 août 1990 ;
- les arrêtés plaçant en congé d'office pour un mois en vertu de l'article 4 du décret du 29 juillet 1921 en application des dispositions de l'article 71 de loi de finances du 30 avril 1921 concernant l'attribution des congés de longue durée aux membres de l'enseignement public atteints de tuberculose ouverte ou de maladies mentales ;

- Pour tous les personnels en fonction dans le département, à l'exception de ceux affectés dans les établissements d'enseignement supérieur et au rectorat :
 - Autorisations d'absence ;
 - Décisions relatives aux demandes de dérogation à l'obligation d'occuper un logement de fonction et à l'obligation de résidence pour les personnels exerçant en collège ;
 - Décisions d'imputabilité au service des accidents du travail pour les personnels relevant des corps du premier degré ;
 - Décisions relatives au droit individuel de formation.
- pour les personnels du service départemental de l'éducation nationale :
 - décisions d'octroi de congé de maladie prévu au 2°, premier alinéa, de l'article 34 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et à l'article 24 du décret n°94-874 du 7 octobre 1994 ;
 - décisions d'octroi d'un congé pour maternité ou pour adoption ou d'un congé de paternité prévu au 5° de l'article 34 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et à l'article 22 du décret n°94-874 du 7 octobre 1994.
- décisions relatives au recrutement et à la gestion de certains agents non titulaires exerçant dans les écoles primaires ; décisions relatives au recrutement et à la gestion d'intervenants dans les écoles primaires.

ARTICLE 5

La gestion des bourses du second degré s'effectue au sein d'un service interdépartemental situé dans le département de Seine-et-Marne.

ARTICLE 6

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne, délégation de signature à l'effet de signer les décisions mentionnées aux articles 2, 3 et 4 est donnée à :

- Monsieur Vincent AUBER, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;
- Monsieur Marc DAYDIE, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

Et en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers à :

- Madame Claudine MACRESY, secrétaire générale des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne.
- Madame Isabelle DEL BIANCO RIZZARDO, inspectrice de l'éducation nationale adjointe de la directrice des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne.

ARTICLE 7

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 22 juin 2017.

ARTICLE 8

La secrétaire générale de l'académie de Créteil et la directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne, sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France et au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Val-de-Marne.

Fait à Créteil, le 21 février 2018

Le recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-034-2018-02

PUBLIÉ LE 21 FÉVRIER 2018

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

- IDF-2018-02-20-001 - Arrêté 2018-DRIEE-IdF-004 portant subdélégation de signature du DRIEE en matière de mesures administratives (6 pages) Page 5
- IDF-2018-02-20-002 - Arrêté 2018-DRIEE-IdF-006 portant subdélégation de signature du DRIEE en matière d'ordonnancement secondaire (5 pages) Page 12

Etablissement public foncier Ile-de-France

- IDF-2018-02-20-009 - Décision n°2018-18 portant délégation de signature du Directeur Général à M. Michel GERIN (1 page) Page 18

Rectorat de l'académie de Créteil

- IDF-2018-02-21-015 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne (4 pages) Page 20
- IDF-2018-02-21-011 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Patricia GALEAZZI, directrice académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne (4 pages) Page 25
- IDF-2018-02-21-028 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil (2 pages) Page 30
- IDF-2018-02-21-010 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à monsieur Antoine CUISSET, chef de la Division de l'Administration et des Personnels au rectorat de Créteil (4 pages) Page 33
- IDF-2018-02-21-005 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Catherine LEBRET, chef du département d'appui, du conseil et du suivi des établissements scolaires de l'académie de Créteil (2 pages) Page 38
- IDF-2018-02-21-016 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Catherine RATEAU, chef du département de l'accompagnement et du suivi des politiques éducatives (2 pages) Page 41
- IDF-2018-02-21-021 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à monsieur Etienne GUILLAUME chef du département de l'organisation scolaire de l'académie de Créteil (2 pages) Page 44
- IDF-2018-02-21-014 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à monsieur Christian WASSENBERG, directeur académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine-Saint-Denis (4 pages) Page 47
- IDF-2018-02-21-031 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à monsieur Julien MOISSETTE, secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines, à madame Florence HOUSSET, secrétaire générale adjointe, directrice en charge des établissements scolaires et de l'enseignement supérieur, à madame Sophie JULIEN, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de la modernisation, de l'immobilier et de l'organisation des services académiques et à monsieur Jean-Baptiste MOUTON, secrétaire général adjoint, directeur en charge de la stratégie, de la performance et des études (3 pages) Page 52



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Patricia GALEAZZI,

Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne

Responsable du service interdépartemental des bourses

VU...le code de l'éducation et, notamment, ses articles R -222-19 et R 222-36-3 ;

VU le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil ;

VU le décret du 10 août 2011 portant nomination de madame Patricia GALEAZZI en tant qu'inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne ;

VU les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n°2018-02-19-003 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière administrative et n°2018-02-19-004 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil ;

VU l'arrêté rectoral du 1^{er} février 2012 portant création d'un service interdépartemental chargé de la gestion des bourses et nommant madame Patricia GALEAZZI responsable de ce service ;

ARRETE

ARTICLE 1

Délégation est donnée à madame Patricia GALEAZZI, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne, à l'effet de signer, pour l'ensemble des départements composant l'académie de Créteil, l'ensemble des décisions concernant la gestion des bourses nationales d'études du 2nd degré, des bourses d'adaptation et des bourses au mérite aux établissements publics locaux d'enseignement dans le cadre de l'unité opérationnelle « vie de l'élève ».

ARTICLE 2

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 22 juin 2017.

ARTICLE 3

La secrétaire générale de l'académie de Créteil et les directeurs académiques des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France et aux recueils des actes administratifs des préfectures des départements de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne.

Fait à Créteil, le 21 février 2018

Le recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-034-2018-02

PUBLIÉ LE 21 FÉVRIER 2018

IDF-2018-02-21-034 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Véronique FAURE, chef du service juridique, du rectorat de l'académie de Créteil (1 page)	Page 56
IDF-2018-02-21-032 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Véronique FAURE, chef du service juridique du rectorat de Créteil (2 pages)	Page 58
IDF-2018-02-21-007 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Martine AMIOT, directrice de la pédagogie et déléguée déléguée académique à la formation des personnels enseignants de l'académie de Créteil (2 pages)	Page 61
IDF-2018-02-21-024 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à Madame Patricia BLOCH MONTAGNER, chef du service académique d'information et d'orientation de l'académie de Créteil (2 pages)	Page 64
IDF-2018-02-21-017 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à Madame Sandrine CONNAN, chef de la division des établissements d'enseignement privés du rectorat de Créteil (3 pages)	Page 67
IDF-2018-02-21-025 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à monsieur Eric MORAU, chef du service constructeur de l'académie de Créteil (2 pages)	Page 71
IDF-2018-02-21-002 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Aurore THILL, chef du bureau des personnels d'inspection et de direction du rectorat de Créteil (1 page)	Page 74
IDF-2018-02-21-022 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Aude BORDE-COURTIVRON, chef de la division des personnels enseignants du rectorat de Créteil (3 pages)	Page 76
IDF-2018-02-21-026 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Brigitte CORNATON, chef du service des pensions et validations du rectorat de Créteil (2 pages)	Page 80
IDF-2018-02-21-009 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Marie-Christine SIMULA, chef de la division de l'accompagnement médical, social et professionnel du rectorat de Créteil (2 pages)	Page 83
IDF-2018-02-21-008 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Nathalie GAUTIER, déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue du rectorat de Créteil (2 pages)	Page 86
IDF-2018-02-21-013 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Patricia GALEAZZI, Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne Responsable du service académique des retraites pour le personnel enseignant du premier degré (1 page)	Page 89
IDF-2018-02-21-012 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Patricia GALEAZZI, Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne Responsable du service interdépartemental des bourses (2 pages)	Page 91

Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Patricia GALEAZZI,

Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne

Responsable du service académique des retraites pour le personnel enseignant du premier degré

- VU** le code de l'éducation et, notamment, ses articles R -222-19 et R 222-36-3 ;
- VU** le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil ;
- VU** le décret du 10 août 2011 portant nomination de madame Patricia GALEAZZI en tant qu'inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne ;
- VU** la convention en date du 31 mars 2017 portant création d'un service interdépartemental chargé de la gestion des dossiers de retraite pour le personnel enseignant du premier degré et nommant madame Patricia GALEAZZI responsable de ce service ;
- VU** les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n°2018-02-19-003 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière administrative et n°2018-02-19-004 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil ;

ARRETE

ARTICLE 1

Délégation est donnée à madame Patricia GALEAZZI, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne, à l'effet de signer, pour l'ensemble des départements composant l'académie de Créteil, l'ensemble des décisions concernant la gestion des dossiers de retraite pour le personnel enseignant du premier degré.

ARTICLE 2

La secrétaire générale de l'académie de Créteil et les directeurs académiques des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France et aux recueils des actes administratifs des préfectures des départements de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne.

Fait à Créteil, le 21 février 2018

Le recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-034-2018-02

PUBLIÉ LE 21 FÉVRIER 2018

IDF-2018-02-21-034 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Véronique FAURE, chef du service juridique, du rectorat de l'académie de Créteil (1 page)	Page 56
IDF-2018-02-21-032 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Véronique FAURE, chef du service juridique du rectorat de Créteil (2 pages)	Page 58
IDF-2018-02-21-007 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Martine AMIOT, directrice de la pédagogie et déléguée déléguée académique à la formation des personnels enseignants de l'académie de Créteil (2 pages)	Page 61
IDF-2018-02-21-024 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à Madame Patricia BLOCH MONTAGNER, chef du service académique d'information et d'orientation de l'académie de Créteil (2 pages)	Page 64
IDF-2018-02-21-017 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à Madame Sandrine CONNAN, chef de la division des établissements d'enseignement privés du rectorat de Créteil (3 pages)	Page 67
IDF-2018-02-21-025 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à monsieur Eric MORAU, chef du service constructeur de l'académie de Créteil (2 pages)	Page 71
IDF-2018-02-21-002 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Aurore THILL, chef du bureau des personnels d'inspection et de direction du rectorat de Créteil (1 page)	Page 74
IDF-2018-02-21-022 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Aude BORDE-COURTIVRON, chef de la division des personnels enseignants du rectorat de Créteil (3 pages)	Page 76
IDF-2018-02-21-026 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Brigitte CORNATON, chef du service des pensions et validations du rectorat de Créteil (2 pages)	Page 80
IDF-2018-02-21-009 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Marie-Christine SIMULA, chef de la division de l'accompagnement médical, social et professionnel du rectorat de Créteil (2 pages)	Page 83
IDF-2018-02-21-008 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Nathalie GAUTIER, déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue du rectorat de Créteil (2 pages)	Page 86
IDF-2018-02-21-013 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Patricia GALEAZZI, Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne Responsable du service académique des retraites pour le personnel enseignant du premier degré (1 page)	Page 89
IDF-2018-02-21-012 - Arrêté du 21 février 2018 portant délégation de signature à madame Patricia GALEAZZI, Directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département de Seine et Marne Responsable du service interdépartemental des bourses (2 pages)	Page 91

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**BCRU
21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

Par délégation Monsieur MOSIMANN

Sous Préfet de Nogent sur Marne

Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle

Numéro commission paritaire 1192 AD